

Tisser un lien avec...

...celui qui nous nourrit

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE DES JARDINS ENCHANTÉS

Lettre ouverte à Alliance Ile-de-France

Nous, paysans des Jardins enchantés, avons choisi de ne plus cautionner Alliance et les Amap qui, à notre sens, ne sont plus adaptées à notre situation de paysans sans terres et précaires. Nous dénonçons la dérive technocratique d'une structure dominante dans laquelle les paysans ne se retrouvent plus. En effet, nous craignons que les principes de confiance qui nous liaient au départ viennent à disparaître avec la volonté normative de certains acteurs d'Alliance.

Les adhérents de l'Amap des Jardins enchantés ont décidé de rester solidaires des Jardins enchantés et de suivre la Scop* que nous sommes en train de créer. Ils se sont déclarés prêts à mettre une nouvelle structure en place plus en accord avec la pensée commune qui nous anime plutôt que de chercher de nouveaux partenariats.

Depuis la perte des terres de Mareil-sur-Mauldre, récupérées par son propriétaire et actuel fournisseur de l'Amap de la Butte, nous n'avons trouvé que peu

de soutien de la part d'Alliance, et aucune réponse à la situation conséquente à la perte des trois quarts de la surface cultivable pour les paysans des Jardins enchantés. Or, selon les principes de la charte d'Alliance, en cas de perte, il y a partage de la perte. En l'occurrence, sur les trois maraîchers « maintenus » des Jardins enchantés, il n'en restera bientôt plus qu'un demi, Freddy passant salarié à mi-temps de la Scop à vocation commerciale, pédagogique et culturelle.

Soit une perte totale de 3,5 maraîchers en Amap si l'on compte Fabien, de l'Amap du Petit Pantin, sachant que, cette année, nous passons sous la barre des 100 producteurs maraîchers en région Ile-de-France.

Nous attendions d'Alliance Ile-de-France un engagement plus fort pour le maintien des paysans ou l'installation de jeunes en zone périurbaine par l'alerte du monde politique sur la situation critique de la paysannerie. Les subventions reçues par

Alliance l'empêcheraient-elles de s'exprimer librement... ?

La manière dont on communique sur les Amap nous semble significative de ce décalage : à la radio, à la télé ou dans la presse écrite, la situation dépeinte est idyllique, alors qu'on sait que la réalité est bien différente. Pour preuve, les modèles présentés sont parfaitement atypiques : dans le cas de l'Amap de Cérès et de l'Amap des Ondes, le revenu généré pour les agriculteurs par l'Amap est purement annexe ; et, dans celui de l'Amap de la Butte, le paysan est propriétaire des terres qu'il cultive, ce qui fausse d'emblée l'appréhension que les médias donnent d'un monde agricole qui ne serait pas tant en difficulté que cela.

Ainsi, à l'assemblée générale d'Alliance a été évoqué le revenu du salarié d'Alliance. Mais qu'en est-il de celui des paysans dont personne n'a parlé ?

Une relation directe et égalitaire

Il nous paraît de ce pont de vue essentiel de rappeler que le revenu du paysan n'est pas directement lié à l'acte de consommer mais à celui de cultiver la terre, de semer, de biner, d'ar-

roser, de récolter. Or nous avons le sentiment que le principe fondateur d'Alliance, et des Amap qu'elle fédère, réside plus dans l'acte de consommer que dans le maintien des paysans sur leur terre.

Sinon comment expliquer la promotion du système des Amap alors

(Suite en page 2)

LETTRE OUVERTE À ALLIANCE ILE-DE-FRANCE (SUITE)

même qu'il y a pénurie de paysans, la mise en place de structures de vente de paniers avant la pérennisation d'emplois agricoles et l'installation de jeunes. Les Amap vivent en ce moment une crise de croissance qui les a écartées du principe essentiel d'une reconnaissance mutuelle entre une société civile, composée de familles, d'individus ayant à regagner une autonomie alimentaire, et des agriculteurs ayant à exprimer des besoins afin de retrouver une harmonie. A quoi sert de promouvoir des marchés bio, des cantines bio, des Amap... si, dans le même temps, nous ne sommes pas capables d'infléchir la politique en place...

Par ailleurs, nous ne comprenons pas le choix qu'Alliance a fait de

favoriser un exploitant céréalier, en agriculture pétrochimique intensive et subventionnée, pour la première action symbolique de rachat de terres fertiles en Ile-de-France par la société civile : 20 ha venant s'ajouter à 280 ha exploités par seulement deux personnes... Nous pensons qu'il lui sera difficile de renouveler l'essai, ce mode d'action nous semblant peu lisible pour ceux qui défendent une agriculture paysanne durable.

Par agriculture paysanne durable, nous entendons polyculture-élevage, partage du travail lié à la surface et à la diversification de l'exploitation (*lire à ce sujet l'article tiré d'un éditorial écrit par Philippe Desbrosses, agriculteur biologique*).

De plus, nous ne sommes pas d'accord avec le fait que le paysan ne puisse pas intégrer officiellement le conseil d'administration de son Amap. Se pose alors, de fait, un problème de déséquilibre. Comment parler d'agriculture paysanne alors que l'acteur principal est officiellement écarté du groupe venu solidairement à sa rencontre pour construire ensemble un avenir ? Un cadre informel où paysans et consommateurs se retrouvent dans une relation directe et égalitaire, sans intervention extérieure, nous semble plus propice à l'élaboration d'un projet d'agriculture paysanne durable.

Les Jardins enchantés

** Une Scop est une société coopérative de production.*

LA FRANCE AGRICOLE SERAIT DEVENUE UN PAYS FÉODAL ET SOUS-DÉVELOPPÉ

Pendant que l'on s'émeut à juste titre que des entreprises délocalisent leur production par souci de rentabilité, on en oublierait presque un secteur agricole lui aussi à relocaliser d'urgence. Chaque année, ce sont près de 35 000 fermes qui disparaissent en France, entraînant la perte de quelque 100 000 emplois ruraux et nous rendant de plus en plus dépendants de nos importations — qui sait que le verdoyant Limousin produit moins de 10 % de l'alimentation qu'il consomme ?

L'essentiel des subventions agricoles va aux très grosses exploitations qui exportent vers les pays riches. L'argent de la politique agricole commune (PAC) européenne est donnée en fonction du nombre d'hectares et de l'ancienneté : un gros agriculteur ne produisant plus peut ainsi recevoir des subventions liées à la seule possession d'une terre, à considérer non plus pour sa capacité à nourrir les hommes mais pour ses droits à percevoir des subventions — situation comparable avec l'achat de droits d'avoir des privilèges pratiqué sous la monarchie. Il y a déjà beaucoup à redire d'un système économique privé qui transforme la production agricole en une industrie rentable et exportatrice. Mais que l'Etat utilise l'argent des contribuables pour faire disparaître la capacité d'une population à se nourrir, on croit rêver [cauchemarder serait plus juste] ! Si les Français étaient consultés, ils préféreraient sans nul doute que ces aides aillent à des petites fermes de 30 à 50 hectares, vouées aux cultures vivrières, respectueuses de l'environnement et de la santé.

Lire l'éditorial complet de Philippe Desbrosses sur www.greentrade.net, ainsi que le dossier d'Agir ici sur les aides agricoles « Autopsie d'un système inégalitaire » sur www.agirici.org.

Une trentaine de personnes (jardiniers, abonnés, adhérents) étaient présentes ce 4 décembre aux Jardins enchantés, à Cressay.

En mai 2005, le GAEC des Jardins enchantés s'est engagé à fournir six mois de légumes (jusqu'à fin décembre), à condition de limiter la capacité de notre groupe à 50 abonnés et de passer à une taille unique de panier dont la valeur fut fixée à 15 euros.

Un réseau d'entraide a permis de délocaliser une partie des cultures (patates, carottes...) dans l'Essonne, chez Jérôme Leduc, à la Ferme des Tourelles. Les marchés des mercredis et samedis matin à Chatou ont été maintenus, avec la vente d'une partie de la production des Jardins et l'achat/revente de fruits et de légumes bio en provenance de Rungis. Fred, ayant adopté un statut de commerçant, a continué de nous livrer à la Ferme du Bonheur tous les mercredis, et une distribution pour les amapiens des alentours de Cressay s'est organisée chaque vendredi soir aux Jardins.

La situation au jour de l'assemblée est que le GAEC n'est pas reconduit en 2006, Sylvain étant appelé à exercer ses talents de jardinier en tant que salarié d'un particulier. Fredy, Johanna, Fred et Fabrice nous présentent leur projet de constitution d'une Scop et leur désir d'affirmer leur distance vis-à-vis d'Alliance (lire la « Lettre ouverte » en page 1).

S'il s'agit d'un projet sociétal à part entière à visée commerciale pour assurer son fonctionnement, mais aussi culturelle et pédagogique,

cette Scop est aussi à considérer comme un échappatoire, une réponse à une impasse agricole puisque le volet agricole ne représenterait plus qu'un demi-poste à l'intérieur de la société coopérative.

A l'évocation de ces perspectives, nous sommes amenés à voter pour l'une des deux propositions suivantes :

– soit suivre la Scop dans son projet sous une autre forme à définir (association, collectif...), souscrire individuellement, pour ceux qui le désirent, et définir un nouveau fonctionnement, avec une distribution un autre jour, ailleurs qu'à la Ferme, les liens d'affinités

de pensée s'étant distendus entre certains acteurs de la Ferme et des Jardins... et abandonner notre statut d'Amap que les Jardins enchantés ne reconnaissent pas et qu'ils ne veulent plus cautionner ;

– soit poursuivre en tant qu'Amap à la Ferme ou ailleurs, former un nouveau CA, élire un bureau, etc. et trouver de nouveaux partenariats avec un autre maraîcher et éventuellement d'autres producteurs (farine, viande, œufs, cresson...), avec ou sans l'aide d'Alliance.

C'est la première proposition qui est adoptée à l'unanimité des personnes présentes, même si un certain nombre de membres de l'association demeurent favorables au maintien de liens avec le réseau des Amap, ASC et autres initiatives comparables pour justement faire entendre un point de vue quelquefois divergent et participer à faire vivre le mouvement. Nous avons conclu à cette occasion qu'il manquait parmi nous de forces vives prêtes à s'investir en temps et en énergie dans le fonctionnement très (trop?) bureaucratique à notre sens d'Alliance. Nos routes se séparent aujourd'hui. Rien ne dit que nous ne cheminerons pas à nouveau ensemble un jour.

Le fonctionnement imparfait de notre association du fait



Les Jardins enchantés vus du champ.

de l'étalement de la distribution (de 16 à 19 h) qui ne permet pas à la majorité d'entre nous de rencontrer Fred, épuisé par le marché qui l'a précédée, est brièvement évoqué, de même que la difficile cohésion du groupe, constitué d'un tiers de résidents proches de Cressay et de deux tiers d'urbains situés aux alentours de Nanterre. Pierre Belin nous fait le bref rapport financier de l'association et nous prenons note

de la démission du président Xavier Bordenave, membre fondateur de l'Amap, parti vivre à la campagne, tout comme notre ex-trésorier, Pascal Le Thomas. Nous manquons de temps pour aborder la question d'une répartition équitable des tâches et remettons à plus tard l'élection d'un nouveau conseil d'administration, plus vraiment d'actualité, tout étant à reconstruire...

Nous ne sommes pas pressés, nombreux parmi nous étant sensibles aux valeurs de décroissance/simplicité heureuse, mais malgré tout impatients d'incarner à notre rythme les valeurs qui nous rassemblent.

L'AGENDA DES AMAPISTES

• **Vendredi 23 décembre de 18 h 25 précises à 19 h 15, à Paris** (lieu précis

communiqué aux seules personnes ayant manifesté leur intérêt), 2^e action de désobéissance civile antipublicitaire du collectif des Deboullonneurs de Paris : barbouillage sur des panneaux publicitaires au grand jour. Malgré l'effet de surprise recherché, l'action a simplement besoin d'un public passif et nombreux (aucune prise de risque possible) pour peser médiatiquement et politiquement.

Un des objectifs affichés ;o) est de revendiquer la même taille maximale pour l'affichage commercial que celle prévue par la loi pour l'affichage d'opinion (50 x 70 cm).

Argumentaire sur le site

www.deboullonneurs.org

Mail : deboullonneurs.paris@no-log.org

• **Et après, quartier libre !**

OBJECTIF TERRE

Un bar à jus frais de fruits et légumes/épicerie bio vient d'ouvrir au pied de la butte Montmartre (côté rue de Clignancourt). Nouara vous invite à lui faire une petite visite du mardi au samedi de 10 à 19 h et, en décembre, le dimanche de 10 à 13 h, 85, rue Myrha, Paris 18^e, M^o Anvers ou Château-Rouge, tél. 01 42 52 96 93.

DEADLINE

Le projet de SCI pour la préservation de terres fertiles en Ile-de-France est en voie d'aboutissement. Si 131 500 euros ont été réunis, il reste 12 500 euros à récolter, soit 250 parts à 50 euros, d'ici à vendredi 23 décembre, date de signature. Les souscripteurs seront informés du succès de l'opération et invités à l'assemblée générale des associés de la SCI en janvier 2006.

Contacts : François Lérique, Emmanuel Pignot, gérants de la Société civile pour le développement d'une agriculture durable en Ile-de-France (SCDAD-IDF), infos@terresfertiles-idf.org. Statuts disponibles sur le site <http://terresfertiles-idf.org>



Avez-vous remarqué, sur la manchette, que le navet planétaire a fait place à une petite bombe allumée ? C'est que *L'Amap-Monde* s'autodétruit après ce dernier feu d'artifice avant de renaître, qui sait ? mais sous une autre forme au printemps ou avant (lire compte rendu de l'AG, du 4 décembre, p. 3).

Si cette modeste feuille de chou a su contenir vos sens, nous ne pleurerons ni l'encre, ni le papier (recyclé), ni les heures cumulées de récolte d'infos, de rédaction, de lecture, de mise en page, d'impression et de diffusion. Merci de nous avoir lus durant ces presque deux années.

Brigitte et Jean Bonnefille

Tisser un lien avec...

AMAP

des Jardins enchantés

...celui qui nous nourrit

André, Anne, Anne-Laure, Brigitte, Catherine, Cécile, Céline, Claude, Dominique, Eliane, Emmanuel, Emmanuelle, Eric, Fabien, Fabrice, Florence, Françoise, Geneviève, Guylaine, Hélène, Henriette, Hicham, Isabelle, Jacqueline, Jean, Jeanne, Jean-Claude, Jean-Marc, Jean-Pierre, Joëlle, Katia, Laurence, Laurent, Loïc, Magali, Marie-Françoise, Matthieu, Michèle, Morgane, Nathalie, Nelly, Pascal, Patrick, Paul, Philippe, Pierre, Romain, Sabine, Sieghild, Stéphanie, Sylviane, Sylvie, Tania, Valérie, Xavier et Yves remercient les valeureux jardiniers pour leur sensibilité, leur courage et... la succulence de leurs légumes, ainsi que Roger des Prés et tous les acteurs successifs de la Ferme du Bonheur qui nous ont généreusement accueillis dans cet endroit fragile et plein de grâce. Bonne relocalisation à tous !